



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 AVRIL 2013

À une séance extraordinaire tenue le 22 avril 2013 à 19 h, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

Mme Ginette Moreau, mairesse
M. Léopold Rousseau, conseiller n° 1
Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4
M. André Sévigny, conseiller n° 5
M. Bernard Ouellet, conseiller n° 6

M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2 - Absent
M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3 - absent

La directrice générale atteste que 5 personnes sont présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation

ÉTUDE :

4. Octroi du contrat pour la tonte des espaces verts
 5. Achat de cartes pour le souper méchoui porc & bœuf des Chevaliers de Colomb
 6. Période de questions
 7. Adoption du procès-verbal de la séance tenante
 8. Clôture de la séance extraordinaire
-

15780-04-2013
point no 2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 avril 2013 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

15781-04-2013
point no 3

VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Apollinaire



Que l'avis de convocation a été fait conformément à l'article 153 du Code municipal, L.R.Q.c.C-27.1 et constat unanime est fait par tous les conseillers.

Que les membres du conseil municipal considèrent l'avis de convocation bon et valable et au surplus, y renoncent par la présente.

Adopté à l'unanimité

15782-04-2013
point no 4

OCTROI DU CONTRAT POUR LA TONTE DES ESPACES VERTS

ATTENDU QUE des appels d'offres pour la tonte des espaces verts sur le territoire de la municipalité de Saint-Apollinaire ont été demandés;

ATTENDU QUE 4 soumissions ont été ouvertes le 19 avril dernier, soit :

NOM DE LA COMPAGNIE	MONTANT TAXES INCLUSES 3 ANS	MONTANT TAXES INCLUSES OPTION 2 ANS DE +	COMMENTAIRES
LeBeau Gazon et Déneigement inc.	50 014.13 \$	30 492.50 \$	Non conforme
Envirotonte	53 720.26 \$	36 714.79 \$	Conforme
Yves Moreau	63 926.10 \$	---	Conforme
9241-8805 Québec inc. Claire Blouin et Fils	90 913.03 \$	64 459.59 \$	Conforme

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder le contrat de tonte des espaces verts au plus bas soumissionnaire conforme, Envirotonte;

Le contrat est d'une durée de 3 ans. Les coûts sont les suivants :

- Année 2013 = 15 450.00 \$ plus taxes
- Année 2014 = 15 604.50 \$ plus taxes
- Année 2015 = 15 760.54 \$ plus taxes

Pour un grand total de 53 720.26 \$ taxes incluses.

Option pour deux années subséquentes sous réserve de l'acceptation par le Conseil municipal.

- Année 2016 = 15 918.14 \$ plus taxes
- Année 2017 = 16 077.32 \$ plus taxes

Adopté à l'unanimité

15783-04-2013
point no 5

ACHAT DE CARTES POUR LE SOUPER MÉCHOUI PORC ET BŒUF DES CHEVALIERS DE COLOMB

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb ont invité, par écrit, les membres du Conseil municipal à leur souper Méchoui porc & bœuf, le samedi 4 mai prochain;

ATTENDU QUE cette activité est une belle opportunité de fraterniser et de contribuer aux nombreux projets des Chevaliers de Colomb;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

De faire l'achat de 4 cartes pour l'activité du 4 mai prochain, au coût de 20 \$ la carte pour un total de 80 \$.

Adopté à l'unanimité



15784-04-2013
point no 8

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance extraordinaire le 22 avril 2013, à 19 h 07.

Adopté à l'unanimité

Ginette Moreau,
Mairesse

Martine Couture,
Directrice générale/secrétaire
